



République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

Séance du 13/12/2021

Date de la convocation:

06/12/2021

Date d'affichage:

06/12/2021

L'an 2021 et le 13 décembre à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel à la salle polyvalente de Froeschwiller, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 36

En exercice : 36

Votants : 35

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, CRONMULLER Martine, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WALTER Clarisse, WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants – avec délégation de vote : M. ROMIAN Serge.

Suppléants – sans délégation de vote : MME STURM Céline ;

MM. HEBTING Benoit, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, ROS Jean-Charles, SCHAEFER Marc.

Elus excusés – procuration :

- M. MALL Philippe donne procuration à M. SITTER Pierrot ;

- M. RUTSCH François donne procuration à M. ISEL Roger ;

- M. NIEDERER Gérard donne procuration à M. SCHNEIDER Francis ;

Elus absents:

Titulaire :

M. SCHNEIDER Dominique.

Suppléants :

MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle ;

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Secrétaire de séance : Mme DUDT Lysiane

Réf : 079.2021

Vote : A la majorité

Pour : 33

Contre : 1

Abstentions : 1

Mention exécutoire : Oui

079.2021 : Compte-rendu de la réunion thématique du 22.11.2021 : engagements prospectifs et approbation du rapport d'activités du SDEA Alsace Moselle

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°071.2017 en date du 13.11.2017 « Compétence GEMAPI : adhésion et transfert de compétence par anticipation au SDEA et au SIVU Sauer Eberbach »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°072.2017 en date du 13.11.2017 « Compétence eau : adhésion et transfert de compétence par anticipation au SDEA et au SIVU intercommunal d'adduction d'eau potable du canton de Soultz-sous-Forêts »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°050.2019 en date du 23.09.2019 « Compétence générale EAU (Grand cycle de l'eau) : approbation du compte-rendu de la conférence de l'eau du 03.06.2019 et définition d'une politique de gestion et de développement transversale en partenariat avec le SDEA et le SYCOPARC »,

Vu le compte rendu de la séance de travail du conseil communautaire thématique élargi en date du 22.11.2021,

Considérant le projet partenarial de gestion du cycle de l'eau, comme outil de développement du territoire, partagé avec le SDEA Alsace Moselle, tel que présenté en réunion des conseillers communautaires le 23.10.2017, fixant deux enjeux et 4 engagements :

Enjeu 1 : faire du cycle de l'eau un atout du territoire et porter en partenariat les projets partagés de développement local en lien avec l'eau,

Enjeu 2 : développer les services publics locaux via la création d'un centre de services sur le site de la maison des services et des associations,

Engagement 1 : assurer la continuité du service public,

Engagement 2 : développer les services locaux,

Engagement 3 : mutualiser les moyens,

Engagement 4 : contribuer au développement local,

Considérant la conférence de l'eau organisée en partenariat entre la communauté de communes, le SDEA Alsace Moselle et le SYCOPARC, tenue le 03.06.2019 à destination des élus locaux, et son compte-rendu,

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu les agents du SDEA Alsace Moselle,

Entendu l'exposé du 4ème vice-président M. Christian TRAUTMANN, en charge des politiques publiques locales relevant du pôle « politique de l'eau » et de l'habitat,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une voix contre, une abstention, décide :

- De prendre acte du rapport d'activité croisé et consolidé des différentes commissions locales du SDEA Alsace Moselle, présenté en séance, ainsi que du compte-rendu de la réunion thématique eau du 22.11.2021, réunissant l'ensemble des conseillers communautaires et les membres des commissions locales eau du territoire,
- De valider le principe d'une politique transversale de l'eau, de gestion et de développement de l'eau, visant une gestion de la ressource en approche globale et un développement territorial appuyé sur l'eau, sachant que la gestion et le développement sont basés sur une identification des enjeux et attentes naturels et sociétaux,
- De valider la mise en œuvre de cette politique de gestion et de développement transversale de l'eau via les schémas directeurs, véritables outils de concertation pour s'adapter aux enjeux du cycle de l'eau (Grand cycle de l'eau, eau potable et assainissement), communs à tous les schémas directeurs,
- De valider les futurs engagements en matière de solidarité, partenariat, transition écologique et communication-médiation, conduisant notamment :
 - à engager un processus de fusion des commissions locales et d'harmonisation des tarifs (gouvernance et solidarité),
 - à aller vers une approche systémique de l'eau et à favoriser les synergies (décloisonnement des compétences),
 - à appliquer la résolution de ne plus raccorder les eaux pluviales au réseau d'assainissement,
 - à considérer l'eau de pluie comme une ressource à part entière,

Ces engagements permettant de considérer l'eau comme un atout et levier de développement du territoire, une richesse à économiser (ressource) et préserver (milieu de vie),

- De contribuer, par les différentes décisions à venir, et en partenariat étroit avec le SDEA Alsace Moselle, à mettre en œuvre ces engagements, avec une vision prospective, et de communiquer en ce sens auprès des usagers des services,
- De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 14/12/2021

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL

Conseil Communautaire Thématique Eau (rapport d'activités et perspectives)

Lundi 22 novembre 2021 – salle de la scierie Lembach
Compte-rendu



Invités : conseillers communautaires, membres des commissions locales SDEA du territoire, Conseillers d'Alsace du territoire

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine,.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLIPFEL Jean-Louis, MALL Philippe, NICASTRO Gérard, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany (arrivé à 20h05), WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants : MM. HEBTING Benoit, HOCH Georges, JOTZ Ludovic, OSTER Rémy, ROS Jean-Charles.

Elus absents :

Titulaires : MME CRONMULLER Martine, WALTER Clarisse, WEINLING-HAMEL Elisabeth, MM. KLEIN Mathias, SIEDEL Dominique et SCHNEIDER Dominique.

Suppléants : MMES MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline

MM : FISCHER Alain, JUNG Jean-Yves, ROMIAN Serge, SCHAEFER Marc, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Invités : conseillers communautaires, membres des commissions locales SDEA du territoire, Conseillers d'Alsace du territoire

Conseillère d'Alsace présente : Mme Nathalie MARAJO

Membres des commissions locales SDEA présents :

MME DEMANGE Séverine.

MM. LAPP Alain, LEIFHEIT Albert, MEYER Georges (Départ à 19h00) et REIBEL Matthieu

Agents présents :

SDEA : MME : BADDOU KLEIN Khadija

MM: BOCK Jean-Claude, MOITRIER Vincent, OTTMANN Olivier

CCSP : MME : WEBER Frédérique

MM : HARRES Till, KIRSCH Fabrice

Ordre du Jour

- 1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau
- 2 - Les réalisations
- 3 - Vers une politique de gestion et de développement transversale de l'eau
- 4 - Un outil pour y arriver: les schémas directeurs
- 5 - Nos futurs engagements

1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

La Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn est compétente pour l'ensemble des composantes du Cycle de l'Eau qu'elle a transféré au SDEA:



Assainissement

1 commission locale

- Maîtrise d'ouvrage / Réalisation, Contrôle, Entretien et Exploitation, Amélioration, Assistance administrative, Gestion des abonnés...

Eau Potable

8 commissions locales

Grand Cycle de l'Eau

1 commission locale

- GEMAPI et coulées d'eaux boueuses Alinéas **1 2 4 5 8 12**
 - 1 L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique
 - 2 L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal
 - 4 La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
 - 5 La défense contre les inondations
 - 8 La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides
 - 12 L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

1 délégué par commune pour les 3 compétences

1 Président CL

2 Conseillers Territoriaux

8 Présidents CL

2 Conseillers Territoriaux

1 Président CL

1 Conseiller Territorial

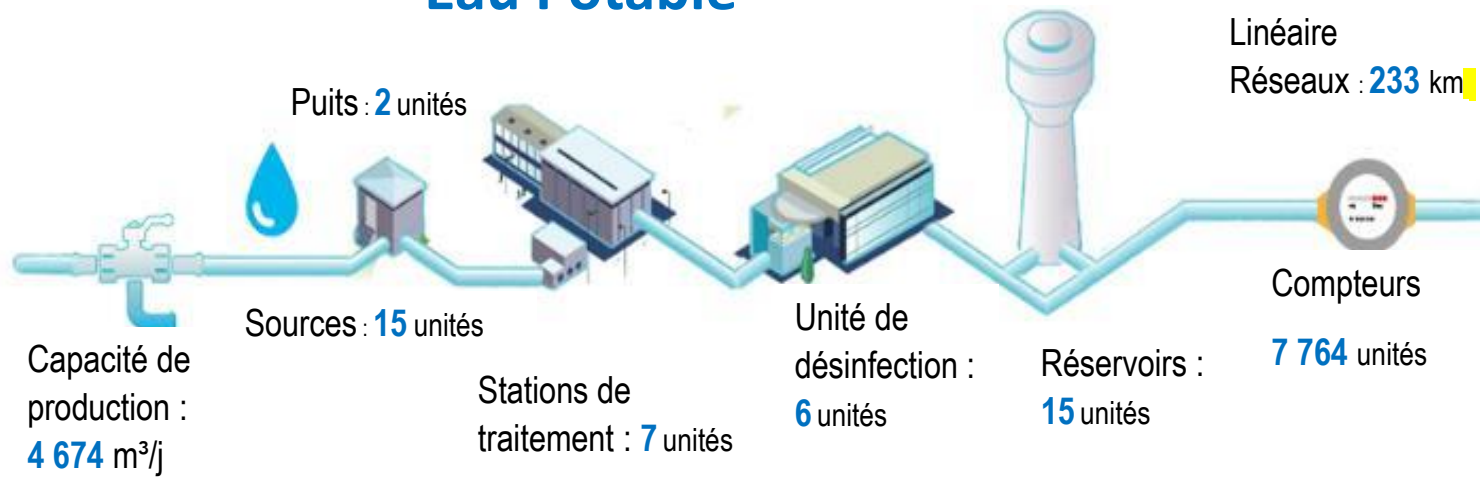
Roger ISEL Président du Territoire Nord SDEA

1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

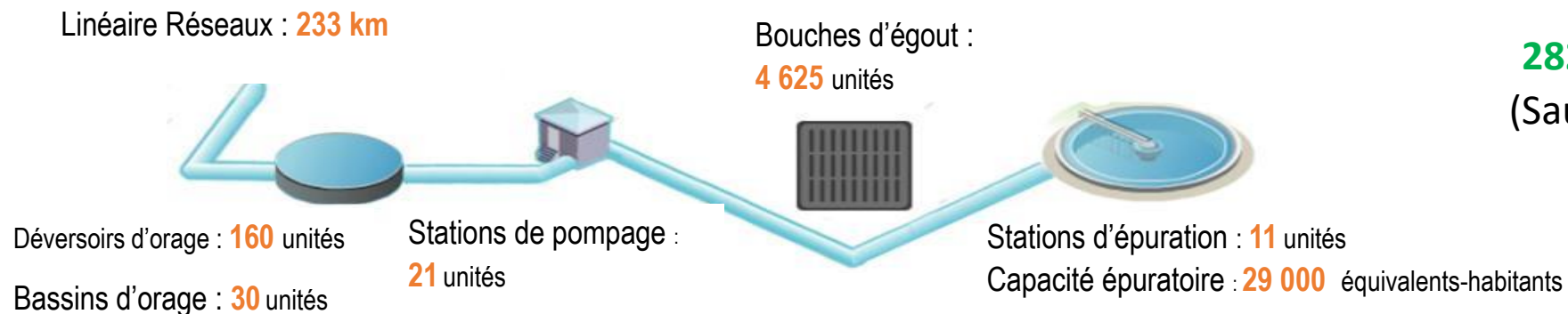
Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

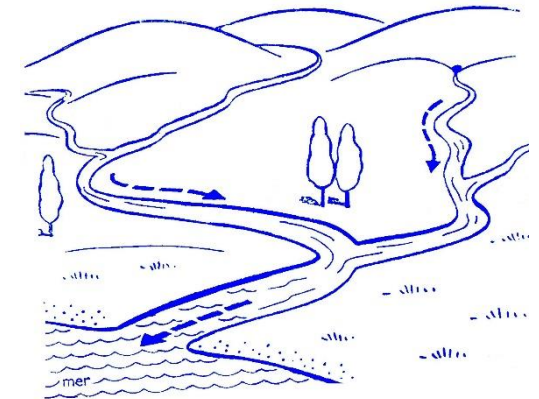
Eau Potable



Assainissement



Milieu aquatique



282 km cours d'eau
(Sauer, Seltzbach et affluents)

1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

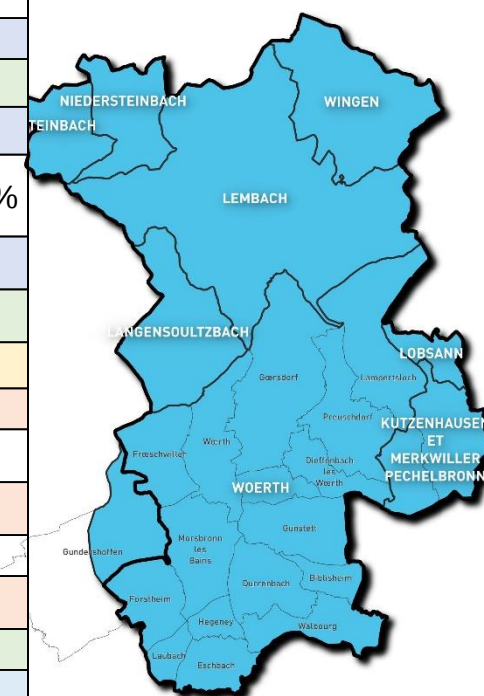
Rapports annuels 2020 sur la qualité et le prix du service public

Eau potable

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
 Reçu en préfecture le 15/12/2021
 Affiché le
 ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE



	WOERTH ET ENVIRONS	KUTZENHAUSE N MERKWILLER	LEMBACH	LANGEN- SOULTZBACH	LOBSANN	WINGEN	OBER- STEINBACH	NIEDER- STEINBACH
Nbre Habitants	15 772	1 860	1 585	949	646	459	229	123
Nbre abonnés	5176	847	835	375	273	230	168	143
m³ vendus	619 588	103 074	85 644	32 856	25 506	20 893	15 149	15 398
m³ vendus/habitant	39	55	54	37	39	46	66	125
Taux conformité microbiolog. / physico-chimique	100%	100%	100%	100%	100	100%	100%	100%/90%
Redevance pour 120m³ - €HT/m³	1,92	1,87	1,71	1,83	1,71	2,34	1,48	2,71
Part variable - €HT/m³	1,50	1,51	1,50	1,50	1,50	1,80	0,90	1,76
Part fixe - €HT/an	50	43,6	25	40	25	65	70	60
Durée extinction de la dette	1,4a	0a	1,5a	6,2a	5,6a	8,4a	0a	0a
Capacité journalière m³/j	3033	0	768	380	300	269	120	104
Volume prélevé journalier de pointe m³/j	2740	0	407	150	64	140	80	56
Autonomie période pointe / réservoirs	20h	0	30h	20h	12h	15h	0	13h
Volume annuel prélevé m³	721 775	129 846	99 104	33 456	15 554	26 385	16 659	13 632
Rendement	87%	80%	88%	99%	67%	82%	92%	86%
Linéaire réseaux - Km	142	22	38	11	9	9	5	5
Taux de renouvellement des réseaux	1,10%	0%	0%	0%	0%	0,11%	0,04%	0%
Compteurs radio-relevés	99,50%	100%	21%	91%	17%	20%	18%	27%
Ruptures sur branchement	11	4	5	0	1	0	2	0
Ruptures sur conduites principales	18	6	0	0	0	1	0	0



1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

Rapports annuels 2020 sur la qualité et le prix du service public

Assainissement 1/2

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

SDEA
Berser
Levrault
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Des installations assurant la collecte et le transport des effluents, faisant l'objet d'une adaptation continue

24 communes
7 388 abonnés
750 610 m³ assainis
102 m³ assainis/abonné/an

Capacité épuratoire :
29 000/Equivalent-habitant

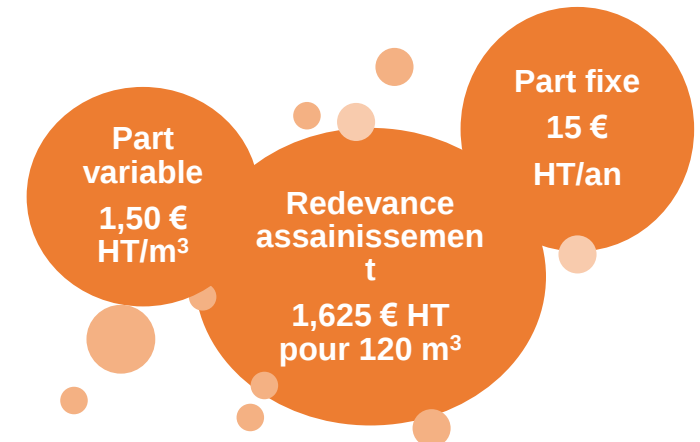
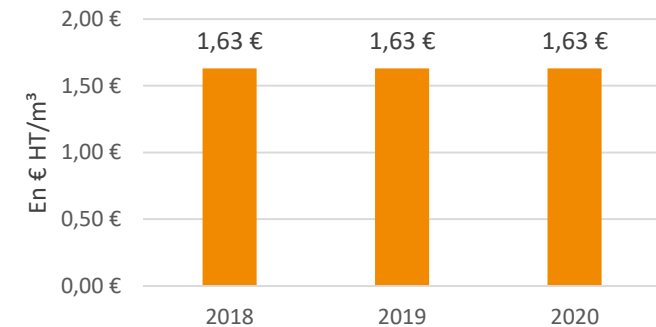
Capacité hydraulique : 19 600m³/jour

Collecte et transport des Effluents :
233,3 km de conduites

Durée d'extinction
de la dette : 1 an

Prix de l'assainissement

Evolution des tarifs de l'assainissement



1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

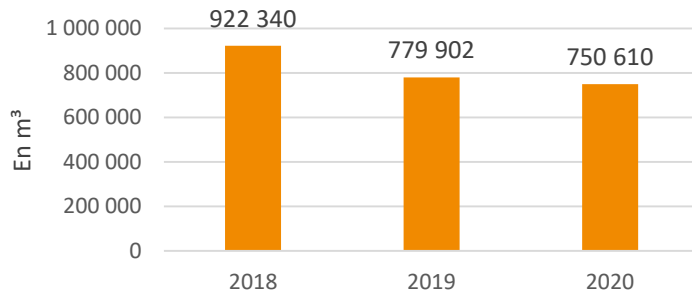
Rapports annuels 2020 sur la qualité et le prix du service public

Assainissement 2/2

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

SDEA
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



96 %

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Réseaux



159

• Tonnes de sable extraits du réseau

39

• km de réseaux curés

44

• Nettoyages de stations de pompage

5362

• Bouches d'égout vidangées

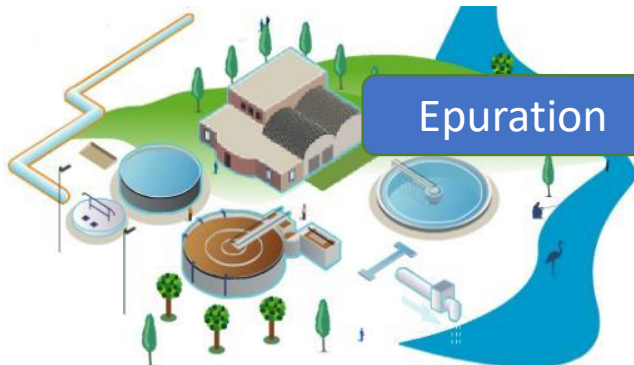
109

• Interventions préventives ou curatives sur station de pompage

9

• Installations équipées en autosurveillance réseau

Epuration



94 % Conformité performance épuratoire

86 % Conformité équipements épuration

377 Tonnes de production de boue

100 % des boues éliminées par épandages directs

1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

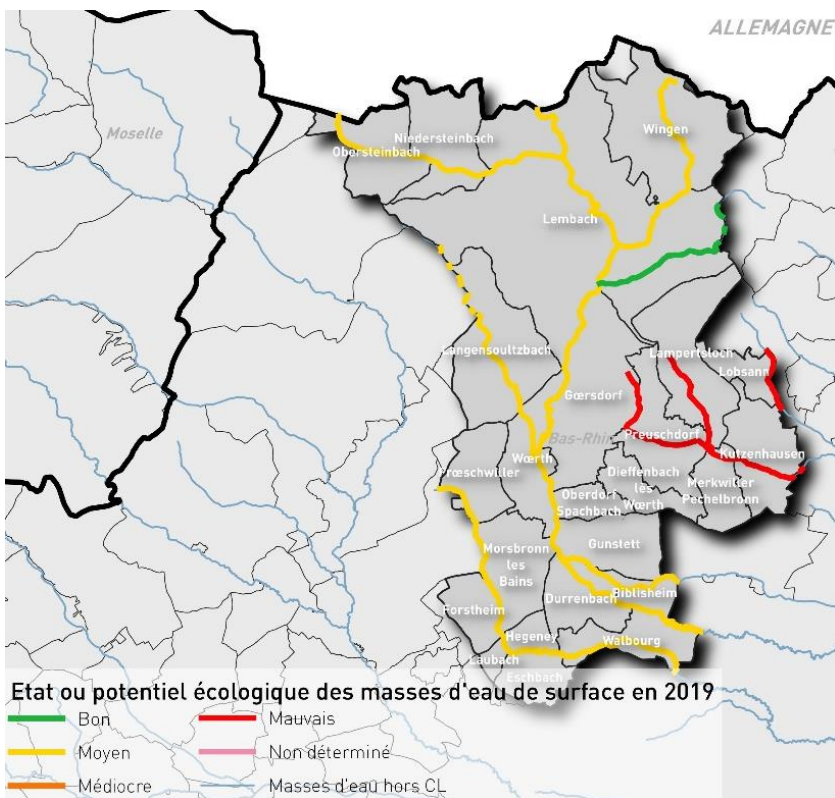
Rapports annuels 2020 sur la qualité et le prix du service public

Grand Cycle de l'Eau 1/2

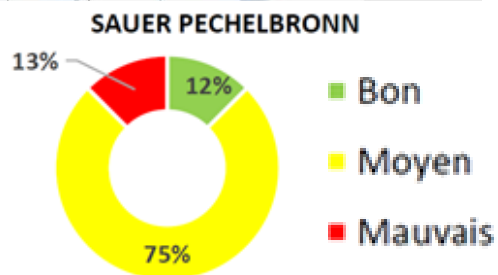
Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

SDEA
Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

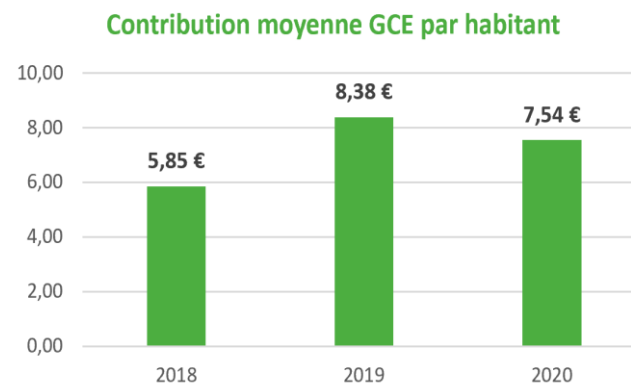
QUALITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU :



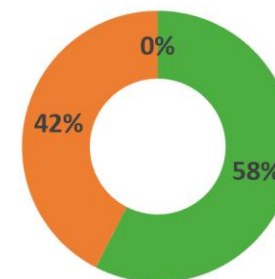
INDICATEURS D'ÉTAT



Données financières	2017	2018	2019	2020
Contribution totale GCE du périmètre	0 €	104 631 €	149 820 €	130 000 €
Dépenses d'exploitation	0 €	12 716 €	21 679 €	61 049 €
Investissements éligibles à la taxe GEMAPI	0 €	16 445 €	66 432 €	70 959 €
Investissements non éligibles à la taxe GEMAPI	0 €	0 €	0 €	226 €



Affectation pour 100 € de recettes



Autofinancement
Dépenses d'exploitation
Remboursement dette

Durée d'extinction
de la dette : 0 an
Capit. Restant Du: 0 €

Gestion des cours d'eau:

- 99 ouvrages recensés faisant obstacle à l'écoulement
- 9 Sollicitations ponctuelles hors programmation (1 curage, 2 Embâcles, 2 Ripisylves, 4 autres)
- 500 ml de cours d'eau expertisés / visités

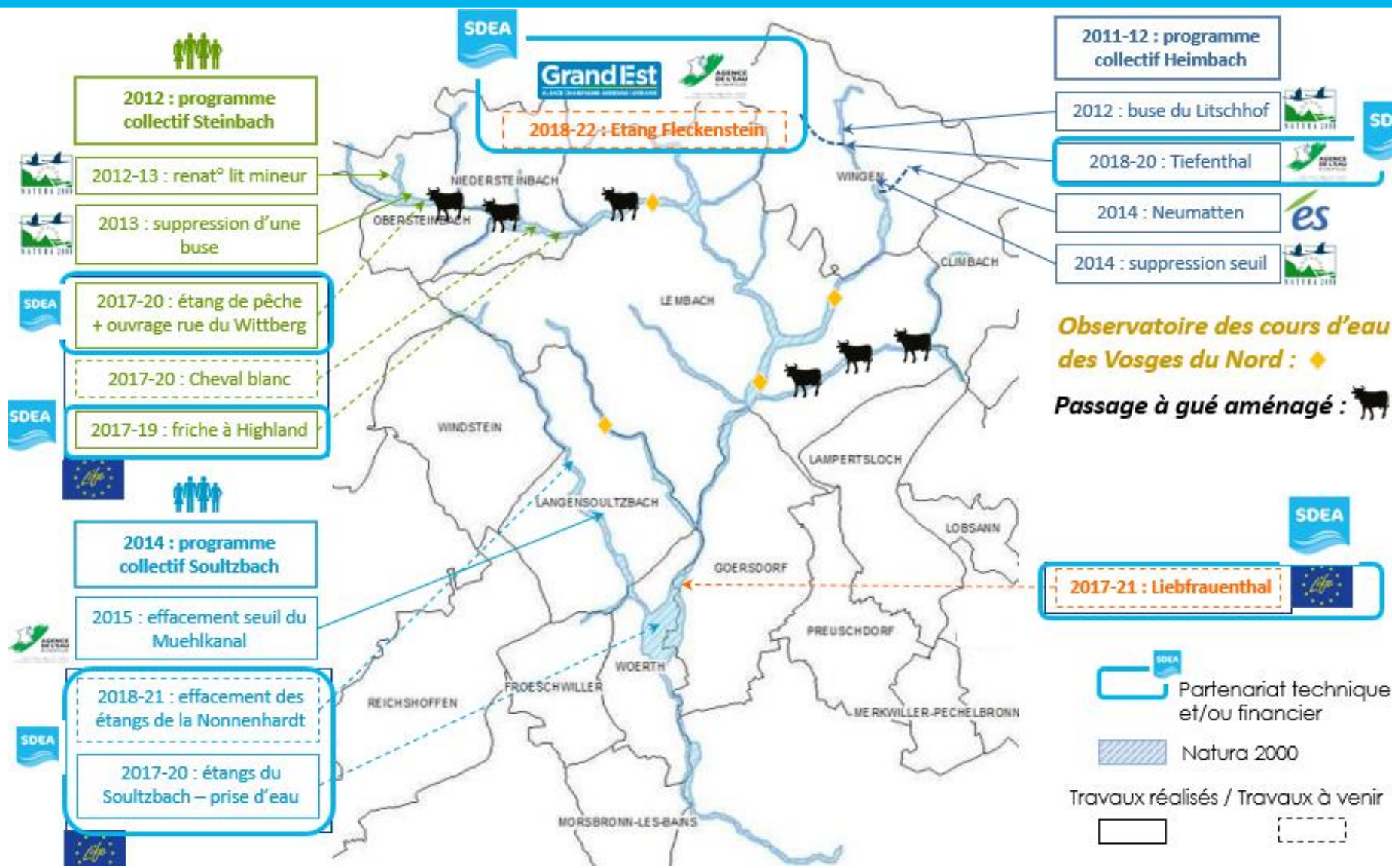
1 - Les compétences et le patrimoine du cycle de l'eau

Rapports annuels 2020 sur la qualité et le prix du service public

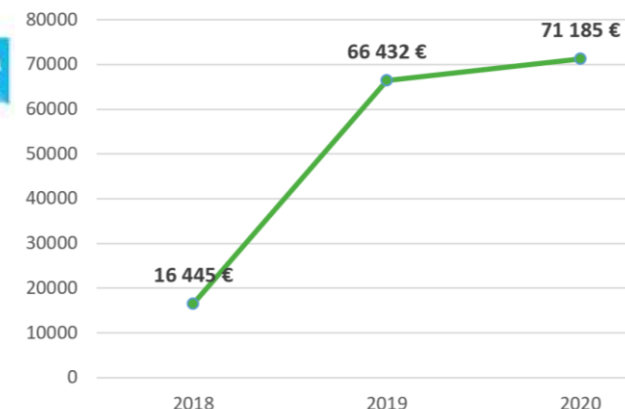
Grand Cycle de l'Eau 2/2

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes



Montant des investissements



Les projets en partenariat avec le PNRVN



2 – Les réalisations

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE



Assainissement 2008

Station d'épuration de Dieffenbach 2007
Station d'épuration de Gunstett 2008

Assainissement Collectif Obersteinbach-
Niedersteinbach 2014

Station d'épuration de Mattstall 2013
Station d'épuration de Pfaffenbronn 2015

Station d'épuration de Wingen 2021-22

Raccordement Forstheim/Gunstett
2021/22

Création d'une antenne SDEA à Durrenbach 14 agents 2018

Fête de l'Eau à l'étang du Fleckenstein 2018

Conférence de l'Eau à Preuschedorf 2019

Schémas Directeurs 2021

Eau Potable 2018

Interconnexion
Lampertsloch-Lobsann 2020

Interconnexion
Wengelsbach-Schönau 2020

Renouvellement 10,6 km de réseaux

Schéma Directeur 2019

Grand Cycle de l'Eau 2018

Diagnostics hydraulique douce
Langensoultzbach – Lembach – Woerth
2020-21

Projets en partenariat avec PNRVN
2020-21

Etudes Etang du Fleckenstein 2020-21

Plan pluriannuel d'entretien de la Sauer
2020-21

2 – Les réalisations

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes



22 mai 2022
Evènement autour des itinéraires cyclables transfrontaliers avec la participation du SDEA

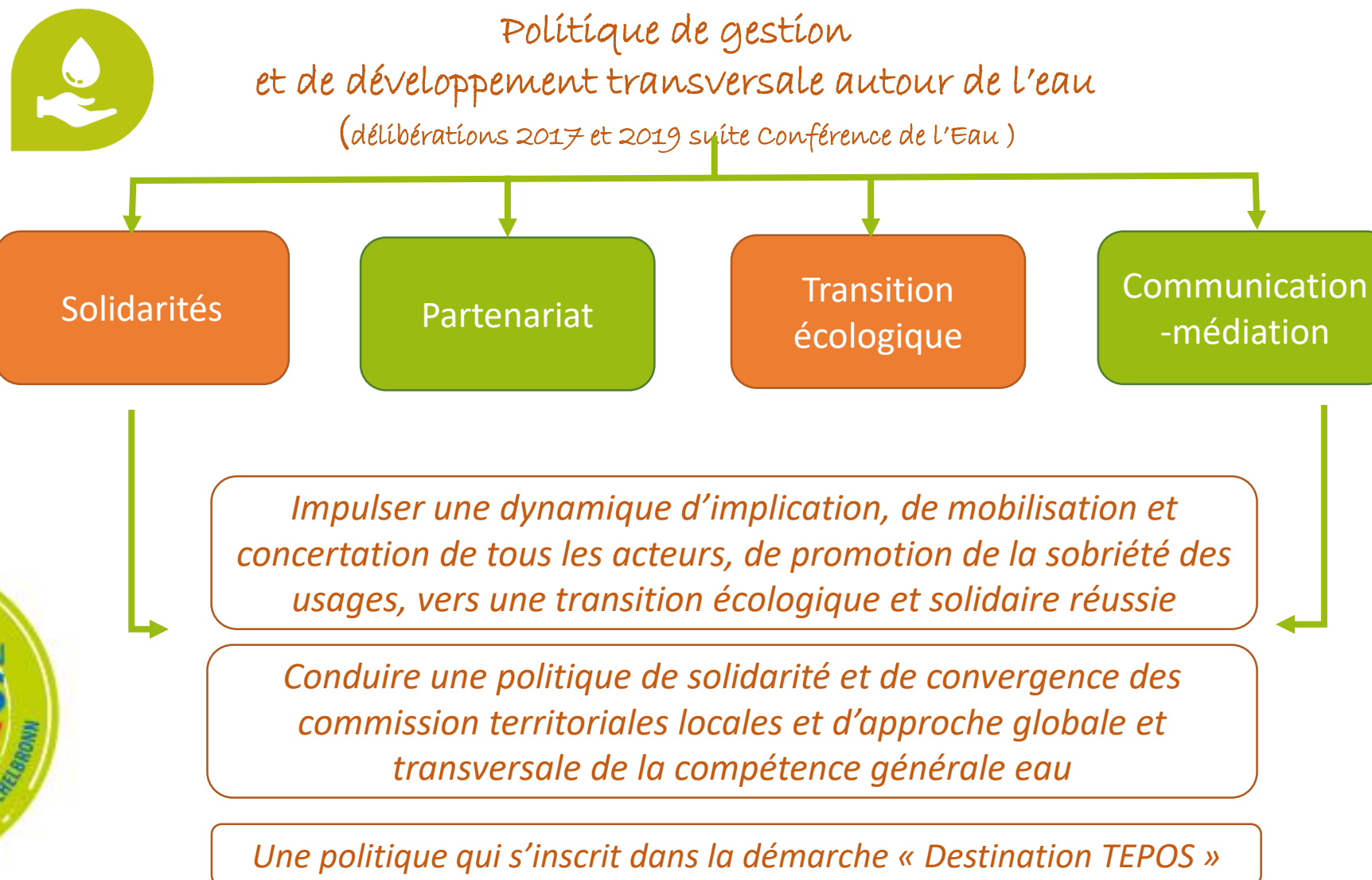
A noter

Les écrans précédents synthétisent le rapports d'activités 2020 du cycle de l'eau (eau potable, assainissement, grand cycle de l'eau), via une présentation consolidée des données des différentes commissions locales avec indicateurs clés annuels, l'ensemble commenté par les agents du SDEA.

Il est conclu par des informations sur les partenariats noués à l'occasion des différents projets (CCSP, SDEA, Communes, PNRVN, VGDF, ...) et la projection d'une vidéo sur une action phare : eau et vélo sans frontière.

La séance se poursuit avec les perspectives à venir, et des éléments de prospective reposant sur un état des lieux des grands enjeux de l'eau et des équipements structurants du territoire, en vue d'initier une politique publique globale et transversale en matière d'eau.

3 – Vers une politique de gestion et de développement transversale de l'eau



3 – Vers une politique de gestion et de développement transversale de l'eau

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Politique de l'eau - Enjeux et attentes
suite à la Conférence de l'Eau et à la Commission Eau et Habitat du 07.04.21

Solidarité

Tendre vers une gouvernance
« eau » unique

- Sécuriser la ressource en eau

- Harmoniser le prix de l'eau potable

- Etablir conjointement les **Schémas Directeurs** sur chaque axe de compétence du cycle de l'eau pour travailler de manière décloisonnée et répondre aux objectifs de préservation des ressources en eau sur le plan qualitatif et quantitatif et ainsi contribuer à la qualité du cadre de vie pour les générations futures

Partenariat

Développement du réseau des
acteurs et partage d'expertise

- Avoir une vision transversale

Transition écologique

Sobriété et gestion équilibrée
de l'eau

- Préserver la ressource en eau

- Economiser la ressource en eau

- Faciliter l'infiltration de l'eau de pluie dans le milieu naturel

- Lutter contre les coulées de boues et les inondations

- S'adapter au changement climatique

- Optimiser l'usage des stations d'épuration

Communication-médiation

Sensibilisation positive et
partage des bonnes pratiques

- Sensibiliser

3 – Vers une politique de gestion et de développement transversale de l'eau



4 – Un outil pour y arriver : les schémas directeurs



Un contexte réglementaire évolutif

Assainissement

Eau Potable

Grand Cycle de l'Eau

Lois sur l'eau 1964 /1992 + Directive Cadre Européenne 2000 + LEMA 2006 (loi sur l'eau et les milieux aquatiques)
+ SAGE Ill-Nappe-Rhin 2021 + SDAGE 2022-27 + SRADDET 2019

Objectif du bon état des masses d'eau 2015 reporté à 2027 / reconquérir la biodiversité / Zéro artificialisation

- **Héritage du modèle hygiéniste du 19^{ème} siècle**

- ⇒ « **Tout-à-l'égout** » (réseau unitaire)

- **Arrêté du 21/07/2015**

- ⇒ « **Tout infiltration** »

gestion à la source des eaux pluviales

- ⇒ **nouvelles règles de conformité** des systèmes d'assainissement (diagnostics permanents = autosurveillance = **limiter les flux déversés vers le milieu récepteur: maxi 5% des volumes collectés**)

- **SDAGE 2022-27: déconnexion des eaux pluviales**

- **Code de la santé publique** - arrêté du 11/01/2007): Limites de qualité réglementaires

- **Décret 2012-97 – Réduire les fuites** et gérer le patrimoine des réseaux d'eau

- **Compteurs Décret 2006-447** du 12 avril 2006 et de l'arrêté du 6 mars 2007

- A venir : **Directive Européenne Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)**

- **Droits et devoirs d'un riverain:**

- Droit d'usage
- Droit de pêche
- Devoir de préserver la rivière, de l'entretenir afin de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique

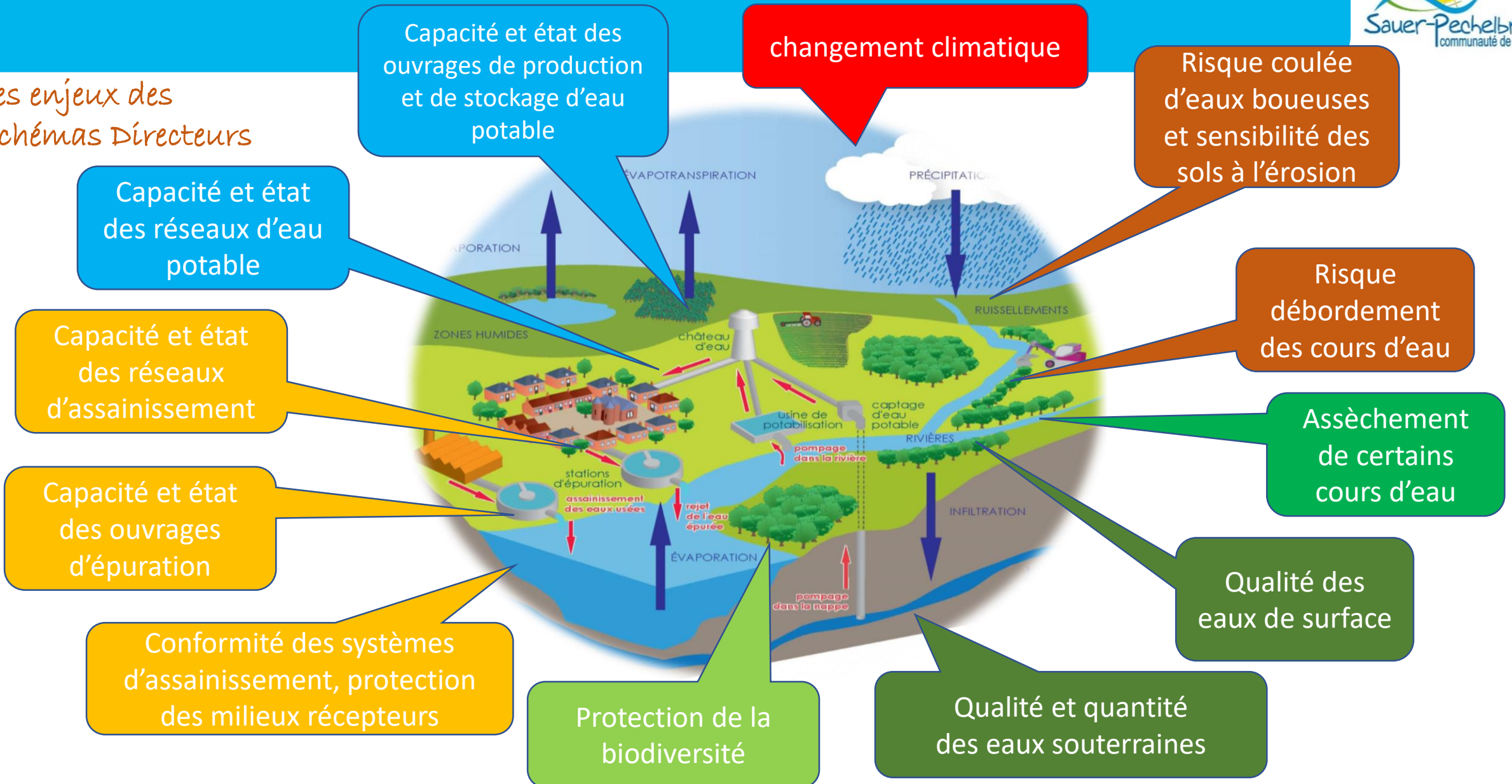
- **Directive Cadre Européenne sur l'Eau:** bon état écologique et chimique des eaux de surface

4 – Un outil pour y arriver : les schémas directeurs

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Les enjeux des
Schémas Directeurs



4 – Un outil pour y arriver : les schémas directeurs



Le Schéma Directeur est un outil de concertation pour s'adapter aux nouveaux enjeux du Cycle de l'Eau

Enjeux

Méthodologie des Etudes

Résultats



- Bilans sur l'état des milieux, des masses d'eau et de ressources (qualité et quantité)
- Modélisations hydrauliques
- Stratégie de gestion patrimoniale des ouvrages, des réseaux et des cours d'eau

- Appui aux décisions
- Connaissance des infrastructures et des milieux
- Définition des programmes d'investissement à l'échelle du mandat et plus

SD Eau Potable

Ressource Quantité et Qualité
Patrimoine Réseaux, Ouvrages et Compteurs

SD Assainissement et Epuratoire

Protection des milieux
Conformité réglementaire
Capacité hydraulique des réseaux
Patrimoine STEP, réseaux, ouvrages

Programme pluriannuel de renaturation de la Sauer et du Seltzbach (incluant la continuité écologique, Life Biocorridor...)

Plan pluriannuel d'entretien de la Sauer et du Seltzbach

Carte des enjeux d'entretien
Définition des besoins d'entretien (sélectif, ponctuel...)
Délivrance **D**éclaration **I**ntérêt **G**énéral

Plan de gestion territorial des inondations

PPRI de la Sauer /Etat-DDT
Diagnostic Coulées d'Eaux Boueuses
Identifier les secteurs à risque,
Définir les occurrences d'inondation
Cohérence des données / projets à l'échelle du territoire

4 – Un outil pour y arriver : les schémas directeurs

Objectifs environnementaux communs à tous les Schémas Directeurs

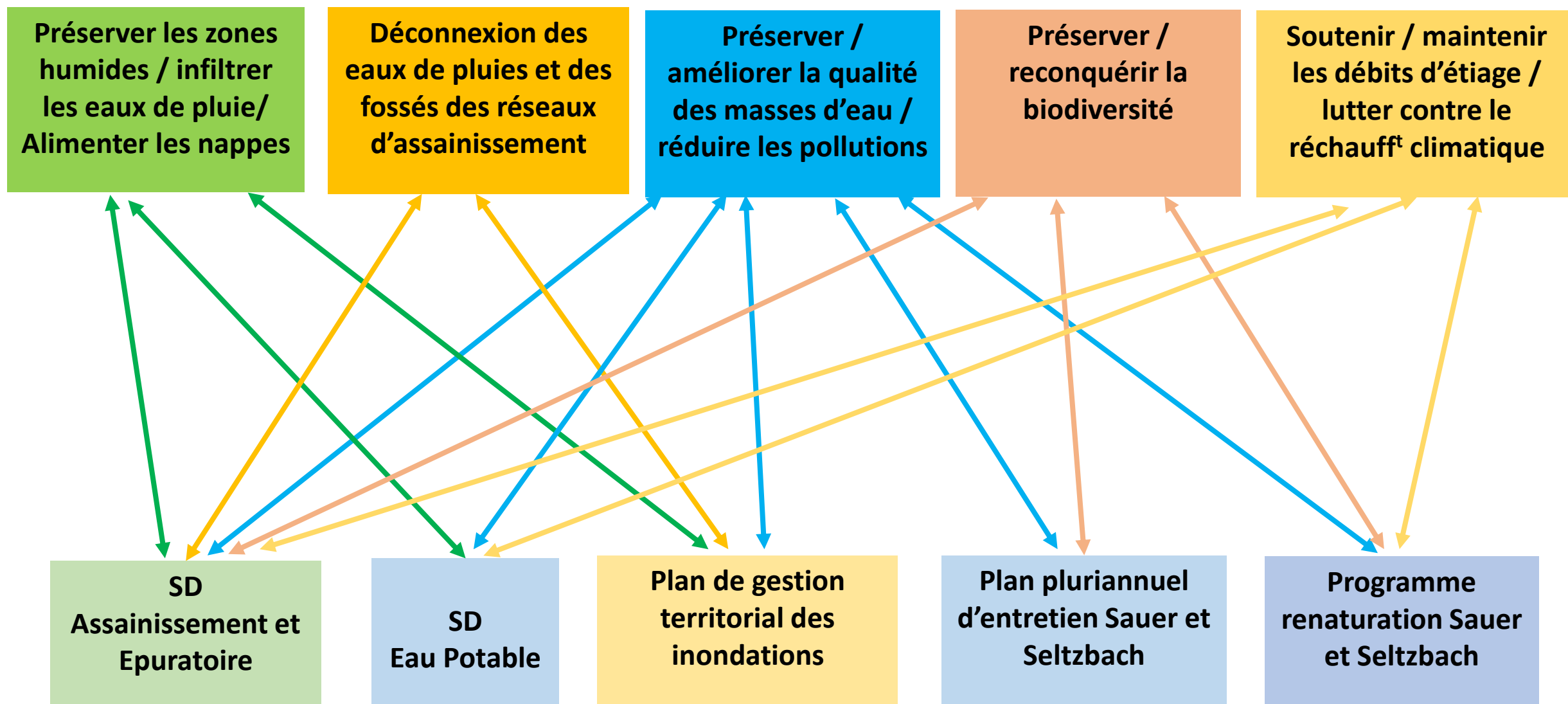
Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes



4 – Schéma Directeur Grand Cycle de l'Eau

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE



Vision 2022/23 dans l'attente des résultats des études de ruissellement globales

Plan de gestion territorial des inondations

- Etudes de ruissellement globales Sauer et Seltzbach 100k€ ⇒ Définition Programmes d'investissement 2024-2026
- Etudes érosion / aménagement hydraulique douce Gunstett en amont des rues du Seigneurs/Jeanne d'Arc: 700€
- Goersdorf/Woerth/Langensoultzbach – Travaux d'aménagement d'hydraulique douce: 100k€

Plan pluriannuel d'entretien Sauer et Seltzbach

- Sauer réalisé: 70 k€/a
- Seltzbach: en cours

Programme de renaturation Sauer et Seltzbach

- Programme de restauration du Seltzbach / concertation 2022
- Maîtrise d'Œuvre et Travaux – Restauration de la Sauer – AMI du Fleckenstein: 70k€ + 1 Mio€
- Gunstett - Etude de faisabilité Ouvrage de répartition Sauer -Bieberbach/Halbmuehlbach: 90k€
- Travaux selon les opportunités en fond de vallée / restauration de zones humides: 10k€

2022

Investissements	Subventions	charge du périmètre
315 700€	213 560€	102 140€

< 130 000€ contribution

2023

Investissements	Subventions	charge du périmètre
1 040 000€	800 000€	240 000€

> 130 000€ contribution

⇒ réserves financières suffisantes pour 2023

⇒ **Arbitrage 2024**

Echanges autour de la gestion des équipements lors de fortes pluies. Les effets sur le Seltzbach ont été évoqués. Des actions concrètes sont prévues, reposant sur une étude du territoire.

Le produit attendu de taxe GEMAPI est évoqué. Le produit est fixé à 130 000 e/an depuis la prise de compétence en 2018 – le président proposera de maintenir cette somme en 2022 au conseil communautaire sur les budgets, début 2022. Il faudra cependant à partir de 2023 anticiper de lourds investissements nécessaires et mettre en place une stratégie financière afin d'augmenter les moyens de financement de ces dépenses.

Le point suivant, concernant l'eau potable, est entamé par une introduction du SDEA sur les enjeux de disponibilité en eau à long terme et les différences notoires d'accès à l'eau sur notre territoire (massif, piémont, plaine). Les politiques publiques autour des questions d'accès à l'eau potable nécessitent une approche solidaire et une notion de partage. Cela est d'autant plus important que le dérèglement climatique amplifie les phénomènes de dépendance, sécheresse,... et implique une vision territoriale en matière de gouvernance, et des actions de maîtrise de la demande. Ces éléments nécessitent d'envisager de nouveaux rapports sociétaux à l'eau (consommation et protection) et de nouveaux moyens de financements (financement du service actuellement attaché au niveau de consommation). Il est important de travailler à la recherche de nouvelles solutions (approche sociale et stratégique).

Un premier pas en matière de gouvernance et finances est envisagé avec d'ici la fin du mandat une fusion des différentes commissions locales pour appréhender le cycle de l'eau dans sa globalité et sa richesse, et une volonté de faire converger au mieux les tarifs actuellement pratiqués (approche territoriale préalable à une politique publique ambitieuse faisant de l'eau un levier de développement du territoire).

4 – Schéma Directeur Eau Potable

Diagnostic des installations de production - distribution

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Gestion quantitative des ressources

- Bilan des besoins futurs/Ressources disponibles

Bilan par secteur

Analyse des échanges par interconnexions



Bilan global

à l'échelle du territoire

	Situation future (2045)	
	Jour Moyen	Jour Pointe
Besoin (m³/j)	2853	4978
Production (m³/j)	4263	
Bilan (m³/j)	1411	-714
Bilan (%)	67%	117%



Gestion de la Qualité de l'Eau

- Bactériologie:
Taux de conformité en = 100 % en 2020
- Conductivité (Etude OIE/ARS 2012) :
 - 3 Ressources classées « Eau très corrosive avec métaux **non conformes** »
 - 2 Ressources classées « Eau corrosive ou très corrosive **sans métaux** »
- Arsenic - présence sur 3 ressources : Lobsann, Mitschdorf, Wengelsbach
(Lobsann + Wengelsbach interconnectés)

Gestion du patrimoine - Réseaux

- Longueur totale Sauer : 233 km
- Age moyen : 39,6 ans
- Plus vieilles conduites : 122 ans (1897, soit 2 132 m = 1%)
- 38 % du linéaire en « Vieilles fontes » (< 1970) = 84 km
- 4 % du linéaire en PVC < 1980 (plus fragile) = 9,5 km

Gestion du patrimoine - Ouvrages

- 47 ouvrages diagnostiqués
- 7 8 32

Gestion du patrimoine - Compteurs

- 7086 compteurs
- 1758 compteurs > 15ans
- Besoin annuel renouvellement : 472
- Besoin annuel rattrapage / 10 ans : 618
- Besoin annuel rattrapage / 5 ans : 763

4 – Schéma Directeur Eau Potable 2019

Les orientations du Schéma Directeur Eau Potable

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

1.Axe 1 : Sécuriser la couverture des besoins en eau

-Développement d'un nouveau puits à Preusdorf

Poursuivre les interconnexions :

- Wengelsbach, Lobsann ☒ **réalisé**
- Futures : Obersteinbach-Niedersteinbach, Lembach-Wingen, Langensoultzbach-Woerth, Lembach-Mattstall

Sécuriser les conventions d'interconnexions existantes

Etude prospective sur les ressources futures :

- Limites de capacité des aquifères des grès du Trias du Hochwald ?
- Potentiel du secteur Ouest du territoire (Langensoultzbach/Mattstall)?

Enjeu Ressources :
1,3 à 2,7 Mio€HT



Enjeu Qualité :
0,2 à 1,5 M€HT

(+ 0,7 M€HT au titre du
programme de rénovation)

1.Axe 2 : Sécuriser la qualité de l'eau distribuée - en concertation ARS

-Traitement UV Lembach ☒ **réalisé**

1.Rénovation des ouvrages les plus dégradés

1.Etudier la mise à niveau des traitements de neutralisation :
2.Lembach, Langensoultzbach

4 – Schéma Directeur Eau Potable

Les orientations du Schéma Directeur Eau Potable

1.Axe 3 : Préserver, rénover, améliorer le patrimoine

- Poursuivre les opérations de rénovation des réseaux, pour maîtriser les rendements et réduire le linéaire de conduites en « vieilles fontes » et PVC<1980,
- Poursuivre le programme de mise à niveau du parc de compteurs,
- Déployer le programme de rénovation des ouvrages

Enjeu RESEAUX
0,7 Mio€HT /AN



Enjeu
OUVRAGES
1,5 Mio€HT



RENOVATION des OUVRAGES PRIORITAIRES		
Lembach	Rénovation du réservoir principal - 400 m³	240 000 €HT
Lembach	Rénovation réservoir de Pfaffenbronn - 75 m³	80 000 €HT
Lembach	Modification alimentation des Châtaigniers - déplacement surpresseur	80 000 €HT
Lembach	Rénovation Sources de Mattstall - 3 u	210 000 €HT
Lembach	Rénovation réservoir de Mattstall - 120 m³	95 000 €HT
Lembach	Etude détaillée et Renforcement conduite départ - fonctionnement DECI	45 000 €HT
Lobsann	Rénovation du réservoir - 200 m³	130 000 €HT
Lobsann	Réhabilitation du puits (selon faisabilité) Colonne acier 200 mm - comblé à 22,5 (/33 m)	50 000 €HT
Niedersteinbach	Rénovation du réservoir - 100 m³	115 000 €HT
Woerth	Rénovation réservoir Kayserfriedrich - 250 m³	160 000 €HT
Woerth	Rénovation réservoir Engelsberg - 500 m³	250 000 €HT
Woerth	Rénovation (suppression ?) réservoir Hohl - 120 m³ - option	95 000 €HT

4 Schéma Directeur Eau Potable

Conclusion

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Sécuriser la couverture
des besoins en eau

1,3 à 2,7
Mio€HT

Sécuriser la qualité
de l'eau distribuée

1,5
Mio€HT

Préserver, rénover, améliorer
le patrimoine

1,5 Mio€HT Ouvrages
+ 0,7 Mio€HT/a réseaux

TARIF 2022										
PERIMETRE	Tarif €HT Part Variable	Tarif €HT Part Fixe	Prix moyen €HT 120m ³	Vente prévue m ³	Nbre Abonnés	Recettes prévues € HT	Dette €HT	Durée dette années	IVT/10a	IVT/10a / abonné
KUTZENHAUSEN- MERKWILLER	1,51	43,60	1,87	103 000	847	192 000	0	0	558 000	659
LANGENSOULTZBACH	1,50	50,00	1,92	32 800	375	68 100	228 382	5,9	644 000	1 717
LEMBACH	1,50	40,00 50€ en 2024	1,83	85 677	835	157 700	156 670	1,9	2 147 000	2 571
LOBSANN	1,50	50,00	1,92	25 500	273	51 900	72 059	7,6	362 000	1 326
NIEDERSTEINBACH	1,76	60,00	2,26	15 400	143	35 600	0	0	322 000	2 252
OBERSTEINBACH	1,00	70,00	1,58	15 150	168	26 900	0	0	350 000	2 083
WINGEN	1,80	65,00	2,34	20 900	230	52 500	166 243	7,8	669 000	2 909
WOERTH et ENV	1,55	50,00	1,92	619 600	5 176	1 188 000	905 234	1,4	5 832 000	1 127
	1,52	53,58	1,96	918 027	8 047	1 772 700	191 074		10 884 000	1 353

Solidarités

Tendre vers une
gouvernance
« eau » unique

4 - Schémas Directeur Assainissement

La conformité réglementaire suite à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Etat des conformités des Systèmes d'assainissement 2020

- **2 systèmes de collecte non conformes**

Déversements vers milieu naturel > 5%

Gunstett 11% et Pechelbronn 9%

- **7 système de traitement non conformes**

Lembach – Forstheim - Petit-Wingen (équipements)

Dieffenbach (rendement en MES)

Gunstett (équipt. autosurveillance)

Pechelbronn (canal de mesure)

Lembach-Pfaffenbronn – Forstheim - Petit-Wingen (administratif)

Quels risques en cas de non-respect de l'arrêté du 21 juillet 2015

- Constat du préfet: courrier de manquement administratif
- Arrêt des subventions AERM
- Consignation (préfet)
- Report des pénalités européennes subies par la France
- Taxes supplémentaires (projet)
- Mises en demeure publiques (image du service)
- Interdictions d'urbanisme: refus de tout nouveau projet par le Préfet

Quel plan d'action pour tendre vers la conformité réglementaire

Conformité collecte

- **Etablir un plan d'actions ciblé = Schéma Directeur:**
- Consolider les données d'autosurveillance (9DO)
- Etudier le fonctionnement hydraulique des réseaux
- Optimiser le fonctionnement des ouvrages existants
- Construire des bassins de pollution
- Evaluer et limiter les apports des fossés (BVE)
- Localiser et supprimer les eaux claires parasites
- Réduire les apports d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement
- Réaliser des études de potentiel de déraccordement

Conformité traitement/équipement

- Mettre à niveau les stations d'épuration – construire de nouveaux ouvrages

Échéance 2024 pour produire les Schémas Directeurs
Puis 10 ans pour réaliser les travaux des plans d'actions

4 - Schémas Directeur Assainissement

Aménagements pour améliorer l'état des masses d'eau / tendre vers la conformité réglementaire et réduire les débordements

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Avancement schémas directeurs

L'établissement des plans d'action permet de lever temporairement la non-conformité collecte

- SA Gunstett (+Forstheim): 2021 ✓
- SA Pechelbronn: 2021 ✓
- SA Lembach: 2021 ✓
- SA Wingen (Petit-Wingen): 2022 ⚠
- SA Dieffenbach: 2022 ⚠
- SA Mattstall+Pfaffenbronn: à planifier
- SA Ober/Niedersteinbach: séparatif ✓

Conformité traitement

Projets épuratoires

- STEP de Lembach : Nouvel ouvrage 2021/2024 (2,75 Mio€)
- STEP de Wingen: travaux en cours
- STEP de Pechelbronn : Mise à niveau filière boues 2023/2024 (800k€)

3,5
Mio€HT

Plan d'actions pour la conformité collecte AM 21.07.2015 et l'amélioration de l'état des cours d'eaux

SA GUNSTETT

- Construction de 7 bassins de pollution pour un volume total de 2000m3 dont 1 bassin de 950m3 à Woerth
- Raccordement de Forstheim sur Gunstett
- 5,1 M€HT

SA PECHELBRONN

- Optimisation du stockage dans réseaux
- 700 k€HT

SA LEMBACH

- Optimisation de la vidange des bassins de pollution existants
- Travaux réalisés dans le cadre de la nouvelle station d'épuration

5,8
Mio€HT

Travaux pour réduire les débordements de réseaux

SA GUNSTETT

- 6 communes sensibles aux débordements
- 1,3 M€HT

SA PECHELBRONN

- 6 communes sensibles aux débordements
- 2 M€HT

SA LEMBACH

- 300 k€HT travaux réseaux

+ travaux de déconnexion d'eaux claires parasites après inspections caméra

3,6
Mio€HT

Investissement total 13 Mio€HT

4 - Schémas Directeur Assainissement Conclusions

Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes

Conclusion des Schémas Directeurs Assainissement des 3 principaux systèmes d'assainissement Gunstett-Pechelbronn-Lembach

Conformité traitement

Conformité collecte - Amélioration Qualité des milieux

Débordements réseaux

Investissement total de 13 Mio€HT

Programme d'investissement de 9 Mio€HT sur 5 ans (2022-2026) soit environ 2 Mio€HT/a

Financement: - Subventions hypothétiques conditionnées par des études complémentaires de potentiel de déracordement

- Evolution des tarifs

- Tarifs 2021: Part Fixe 15€ / Part Variable 1,50€/m³
- Durée endettement 2021 : 1 an
- Durée endettement 2026 tarif constant: 11 ans

- Evolution Tarif horizon 2026: Part Fixe 55€ / Part Variable 1,50€/m³
- Durée d'endettement 2026 avec évolution de tarif: 6 ans
- Première évolution de la part fixe à 40€ en 2022
puis ajustement en fonction de l'évolution du programme d'investissement

+ Actions et investigations permanentes

- Fiabiliser les mesures d'autosurveillance/consolider les moyennes quinquennales des déversements
- Réduire les apports d'eaux pluviales dans les réseaux unitaires : désimperméabiliser (condition de financement) + zéro artificialisation nette
- Déconnecter les apports des bassins versants naturels (Etude de ruissellement GCE complémentaire)
- Supprimer les points d'entrée des cours d'eau dans les réseaux en période de hautes eaux
- Supprimer les entrées d'eaux claires parasites

Concernant l'assainissement, le point est fait sur les limites des infrastructures locales, et les sanctions possibles en cas de non mises aux normes. Le SDEA indique que le territoire a déjà anticipé les démarches – « nous sommes en avance », ce qui permet de conduire les démarches de manière méthodique et efficace.

5 – Nos futurs engagements

Nos objectifs suite aux résultats des schémas directeurs

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

ID : 067-200013050-20211213-079_2021-DE

Sauer-Pechelbronn
communauté de communes



Politique de gestion et de développement transversale autour de l'eau
Nos objectifs prenant en compte les résultats des Schémas Directeurs

Solidarité

Solidarité Eau Potable et
renforcement de la
gouvernance

- Fusionner les commissions locales
- Tendre vers une solidarité tarifaire et un tarif unique à terme
- Mutualiser les ressources

Partenariat

Décloisonnement des
compétences

- Aller vers une approche systémique du cycle de l'eau
- Trouver les synergies entre les projets du petit et du grand cycle de l'eau et les projets communautaires
- Avoir une vision de l'ensemble des investissements:
20 Mio€/5ans

Transition écologique

Zéro artificialisation nette
Déraccordement des eaux pluviales

- Faire effort de 0% de raccordement au réseau d'assainissement des voiries des nouveaux projets d'aménagement urbain
- Considérer l'eau de pluie comme une ressource à part entière autant pour les abonnés que pour le milieu naturel

Communication-médiation

- Lancer l'étude de potentiel de déraccordement (financement bassin de pollution de Woerth)
- Montrer l'exemple avec des projet de déraccordement/désimperméabilisation d'infrastructures communales
- L'eau est un levier de développement du territoire et une richesse à préserver

En conclusion, sont relevés par les élus présents :

- La nécessaire révisions des usages de l'eau (utilisation de l'eau de pluie, réutilisations de l'eau consommée, interdiction des drainages, désimperméabilisation, ...),
- La nécessaire approche transversale tenant compte du SDAGE, du SRADDET, de la zéro artificialisation nette, ayant pour objectifs communs la maîtrise de la quantité d'eau à assainir,
- Le changement de paradigme : « du tout à l'égout au tout à l'infiltration »,
- Le poids des normes européennes et internationales mettant une pression à la France, pour agir en matière de préservation de l'eau, pression actuellement financière (sanctions), la pression restant forte, voire croissante, avec une prise en charge de ces sanctions en cascade,
- Pourquoi pas la mise en place d'une tarification progressive pour inciter aux économies de consommation (+ je consomme, + le tarif est élevé),
- Assurer la maîtrise des actions à engager dans le temps (ne pas tout faire tout de suite) pour assurer une pression financière supportable par les consommateurs,

La séance se conclue sur le constat que les commissions locales devront prendre des décisions importantes à court terme, tenant compte des orientations envisagées telles que diffusées lors de cette réunion, qui donnera lieu à une délibération à portée politique à l'occasion du prochain conseil communautaire (validation du rapport d'activités 2020 du SDEA et du présent compte-rendu).

Le 24/11/2021

le vice-président
Christian TRAUTMANN

Le président
Roger ISEL